

Contact



Commune de Bottens

Sommaire

Edito	3	Paroisse Réformée	20
Lausanne Région	4	Paroisse Catholique	20-21
Le prix de nos déchets	5-7	Le Tatze se rebiffe	22-23
Communications	8-9	Labyrinthe	24
Conseil Communal	10-11	Chronique	
Agenda 21	11-12	du bon vieux temps	25-26
Dans nos familles	14	Qui sont nos annonceurs	27
Mouv. Juniors	15-16	Liste des manifestations	28
Clé de Sol	17	Sociétés de Bottens	29
Ski Club	18-19	Adresses utiles	30





ACHAT - VENTE
CD / Vinyles / DVD / Collector's
www.rockoccase.ch

ROCK-OCCASE
Records

En Daillens I. 1041 Bottens tél. 078/ 663 61 66



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08
Natel 079 691 44 06



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

Bruno SCHATZMANN

Les Placettes • 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement*



DENIS MATHYS
ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin des Planches 22

Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél. + Fax: 021 881 31 55 - Portable: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch



Nicolas Frossard

Paysagiste

1041 Bottens

Tél. 021 881 30 92 Natel 079 458 82 33

- ▶ Créations et aménagements de jardin
- ▶ Entretien
- ▶ Taille, élagage
- ▶ Plantations

Edito

Lors des périodes de turbulences que nous avons traversées durant l'automne, j'ai souvent pensé que la presse dans son ensemble avait joué les oiseaux de mauvais augure, contribuant à saper le moral des lecteurs avant même que la réalité des faits ne soit établie.

Nouveaux lecteurs rassurez-vous, « Contact » vous parvient, non pour faire du catastrophisme, ou du people (dommage diront certain(e)s !) mais bien pour vous tenir informés sur l'actualité locale. En première partie vous y trouvez les infos officielles de la Municipalité auxquelles vous devez vous référer ainsi que des articles touchant au bon fonctionnement de la vie politique du village. Une seconde partie est à disposition des sociétés locales qui nous transmettent leurs informations. L'équipe rédactionnelle de Contact rédige les articles de la troisième partie selon les événements, les rencontres opportunes ou les intérêts du rédacteur de l'une ou l'autre rubrique.

Nous vous rappelons que nous accueillons vos articles avec plaisir et que nous sommes à votre disposition pour vous aider à en rédiger un.

N'oubliez pas que nous sommes une équipe d'amateurs et que nous recevons vos encouragements avec reconnaissance !!!

Joyeux Noël à tous
et que l'année 2009 vous soit douce !

Agnès Fivat

Prochaine parution : Avril 2009

Veuillez remettre vos textes
jusqu'au vendredi 20 mars 2009
à l'adresse du journal :
journalcontact@bottens.ch



La Municipalité communique

Lausanne Région : pour qui, pour quoi ?

La région est une réalité vécue par ses habitants au quotidien avant d'être une construction politique, technique ou institutionnelle. C'est en partant de ce constat que les 29 communes (dont Bottens) qui composent la région lausannoise se sont regroupées au sein de Lausanne Région afin de favoriser la collaboration régionale et pour parler d'une seule voix en faveur de la région lausannoise et de son avenir. Cœur urbain du canton, moteur de sa croissance, la région lausannoise, 5^{ème} agglomération de Suisse, regroupe plus de 250.000 habitants, 13.000 entreprises et plus de 140.000 emplois. Elle est en plus un centre réputé de recherche et de formation de premier plan avec l'Université, l'Ecole Polytechnique Fédérale et de nombreuses institutions de formation.

Association de droit privé regroupant les 29 communes, il lui incombe:

- De mener des politiques sectorielles de collaboration entre communes dans les domaines des transports (notamment des TL), de la lutte contre la toxicomanie, de l'accueil de la petite enfance, des équipements sportifs, de l'emploi des jeunes notamment.
- De piloter la politique régionale de promotion économique, notamment par l'accueil de nouvelles entreprises.
- De représenter la région dans les politiques d'agglomération menées en concertation avec les villes, le Canton et la Confédération.

Structure légère et souple, Lausanne Région est pilotée par un exécutif, le Bureau de coordination, qui travaille en étroite collaboration avec les représentants des communes, regroupées en trois secteurs géographiques.

Bottens fait partie du secteur nord de Lausanne Région. Les syndicats des communes de ce secteur se retrouvent régulièrement, environ tous les deux mois, pour échanger et assurer la bonne collaboration qui existe dans la région.

C'est dans cet esprit que Lausanne Région travaille au développement régional afin de contribuer à une croissance harmonieuse de toute notre région et ceci pour le bien de ses communes, de ses habitants et de ses entreprises.

Jean-Paul Guignard, Syndic

Le prix de nos déchets

Notre mode de vie a changé avec l'apparition des produits prêts à être utilisés ou consommés et souvent conditionnés en emballages de plastique, papier, carton, etc. Stimulée par une publicité tapageuse, une tendance à la grande consommation s'est installée et a favorisé une fièvre des achats qui est génératrice d'un volume de déchets en constante augmentation.

Pour faire face à cette situation, les autorités fédérales et cantonales ont édicté des lois pour règlementer l'élimination des déchets mais surtout promouvoir leur recyclage.

Si le problème du tri des déchets est maintenant une réalité admise par la plupart d'entre nous, le prix de leur transport et de leur élimination est encore peu connu. Le but de cet article est de donner une information concrète sur la charge financière engendrée par la récolte et l'élimination des déchets de la population.

Le tableau ci-dessous présente le tonnage et les frais engendrés par les principaux déchets récoltés durant l'année 2007 dans la commune de Bottens.

déchets	Tonnage	Poids / habitant pour 2007	Frais	Frais / habitant pour 2007
ordures ménagères	187.7 t	184.6 kg	67'396.-	66.3 frs
verre	39.2 t	38.5 kg	3'114.-	3.1 frs
déchets verts	99.3 t	97.6 kg	12'615.-	12.4 frs
encombrants	36.3 t	35.7 kg	13'900.-	13.7 frs
papier	63.6 t	62.5 kg	5'040.-	5.- frs
métaux	14.9 t	14.6 kg	992.-	1.- frs
bois	37.3 t	36.7 kg	8'085.-	7.9 frs
Total	478.3 t	470.3 kg	111'142.-	109.4 frs

Etudions plus en détail les filières d'élimination de quelques déchets du tableau.

Ordures ménagères

Ramassées par camion, elles sont chargées sur le train à Cossonay pour être acheminées à l'usine d'incinération de Tridel à Lausanne à raison de 3.6 tonnes par semaine. Le ramassage à Bottens et le transport à Cossonay sont facturés à 144.- frs la tonne. Les frais du transport en train et de l'incinération se montent à 215.- frs la tonne. Ces frais cumulés représentent un montant de 1'296 frs par semaine.

Par un tri correct, il est possible de diminuer le tonnage des ordures ménagères. **En effet, le papier, le carton, le verre, les bouteilles de PET et les déchets verts n'ont pas leur place dans les sacs à ordures.** Comme nous le verrons plus loin, ces déchets suivent une autre filière beaucoup moins onéreuse.

Verre

Depuis longtemps, la récolte du verre se fait en triant les bouteilles par couleur et il s'avère que cette solution est la plus rentable. Depuis 2002, les bouteilles de boissons sont soumises à une taxe anticipée de recyclage. Cette taxe est rétrocédée aux communes. Le verre récolté dans les bennes de la déchetterie concerne le verre creux : bouteilles, bocaux, pots, etc.). Le verre plat, les miroirs, la vaisselle en verre ne vont pas dans ces bennes, ils sont à mettre dans les déchets inertes. Les bouchons et les capsules doivent être enlevés ainsi que les bouteilles en PET.

Ces dernières années, grâce à un bon tri par couleur, la taxe anticipée rendue à la commune a permis de couvrir la totalité des frais de transport et d'élimination du verre. Il est donc nécessaire de continuer dans cette voie.

Papier

A la déchetterie, le papier et le carton sont récoltés ensemble dans la même benne. Depuis le changement de filière pour recycler le papier, son traitement est maintenant beaucoup plus avantageux. En effet, les bennes sont acheminées chez Papirec SA à Moudon où papier et carton sont triés, conditionnés et envoyés vers les pape-teries ou cartonneries pour être mis en valeur.

Ce système de recyclage permet à la commune de recevoir 60 francs par tonne de papier fourni alors qu'il y a quelques années encore, la commune devait payer jusqu'à 50 francs par tonne pour éliminer son vieux papier. Ainsi seul le transport de la benne est facturé à raison de 240 francs la course. Il faut noter que ce prix reste fixe quel que soit le tonnage transporté. C'est pourquoi nous vous demandons instamment de plier et écraser les cartons pour diminuer le volume vide dans la benne et ainsi pour le même prix transporter un tonnage plus élevé. Il faut également bannir les corps étrangers du papier, le sagex et le plastique des emballages ne doivent pas être mis dans cette benne mais dans les déchets encombrants.

Déchets verts

Les déchets verts sont acheminés aux compostières du Gros de Vaud à Bettens. Ces dernières années, le tonnage des déchets verts est en augmentation et le prix de leur traitement est élevé en comparaison des autres prix indiqués dans le tableau ci-dessus. Ainsi pour l'année 2007 :

- 36.3 tonnes de branches ont été éliminées par 8 bennes pour 4'806.- frs,
- 63 tonnes de gazon ont été éliminées par 13 bennes pour 7'809.- frs.

Pour les déchets verts, là où un compostage privé est possible, il contribuerait à diminuer les frais de traitement. Lors d'un apport à la déchetterie, nous vous demandons instamment de **vider les sacs de déchets verts dans la benne adéquate et de ne pas laisser des sacs pleins à l'intérieur ni de les déposer à côté de la benne faute de quoi celle-ci sera remplacée dans la déchetterie.**

Déchets encombrants

Ce sont des déchets incinérables non recyclables. Leur élimination grève lourdement le budget de la déchetterie communale. En effet, le transport d'une benne coûte 260.- frs et le coût de l'élimination s'élève à 300.- frs la tonne.

C'est pourquoi, il ne faut mettre dans cette benne que ce qui ne peut pas être éliminé par une autre filière. Papier, carton, verre, PET, ferraille, aluminium, boîtes de conserve, bois ainsi que tous les appareils électriques et électroniques suivent une autre filière d'élimination et la plupart de ces déchets sont grevés d'une taxe anticipée de recyclage qui permet de diminuer les frais de traitement, voire de les rendre gratuits.

Par cet inventaire, qui n'est pas exhaustif, la Municipalité espère sensibiliser les habitants de Bottens au tri des déchets et les rendre conscients de l'importance grandissante que prend le traitement de ceux-ci dans le cadre du budget communal. Comme on l'a vu, plusieurs déchets suivent des filières moins onéreuses grâce à la taxe anticipée de recyclage qui est prélevée à l'achat.

Le surveillant de la déchetterie est toujours sur place les jours d'ouverture et il prêt à vous conseiller en cas de doute pour trouver la benne adéquate. C'est par un effort commun et une bonne discipline que nous pourrions mieux maîtriser le financement du traitement de nos déchets.

Merci de votre aide et de votre compréhension.

La Municipalité

Contrôle des habitants

Selon l'art.14 de la Loi sur le Contrôle des Habitants, celui qui loge des tiers contre rémunération est tenu d'annoncer immédiatement leur arrivée et leur départ au moyen des formules mises à sa disposition. Les propriétaires ou gérants d'immeubles sont tenus d'annoncer immédiatement au bureau communal du contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie des locataires.

.....

CMS: informations

Depuis le 17 novembre, les habitants de Bottens nécessitant des prestations d'aide et de soins à domicile doivent téléphoner au CMS du Mont.

Tél. : 021 651 60 70 – Fax: 021 650 60 71

Horaire du CMS: De 8h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi

Dès 17h chaque soir et le week-end, pour les clients suivis par le CMS, appeler la centrale téléphonique des médecins qui transmet votre demande à l'infirmière de garde pour le CMS au: **No 0848 133 133**

La consultation petite enfance pour les habitants des communes concernées aura lieu à la garderie «LES MOUFLETS», à côté de l'Auberge communale du Mont, chaque mardi de 16h15 à 15h45.

.....

Déneigement

Nous vous rappelons quelques règles concernant le déneigement.

- Il est interdit de déposer sur la voie publique de la neige provenant des voies privées, cours et jardins.
- Les automobilistes éviteront de laisser leur voiture en stationnement sur le passage du chasse-neige.
- Chacun veillera à ce que son container à ordures soit dégagé lors du passage du camion. Si tel n'est pas le cas, il ne sera pas vidé.
- D'autre part, le règlement d'application de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes stipule: « Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les Communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits. »
- Les riverains sont tenus à prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

La Municipalité

AVIS AUX HABITANTS DE BOTTENS

GRAND RAMASSAGE DE PRODUITS POLLUANTS

Samedi 17 janvier 2009 de 09h.00 à 12h.00 à la déchetterie

La commune de Bottens vous invite à vous défaire de tous vos restes de produits à base de solvants (vieilles peintures), diluants, vieux médicaments, huiles, restes de produits de traitement, produits divers de jardinage et de construction, produits chimiques divers et même produits non-identifiés.

C'est une occasion unique de vider sa cave, une fois pour toutes, de ces parfois dangereuses substances.

Et comme c'est sa première action concrète, la commission Agenda 21 de votre village sera présente in corpore à la déchetterie. Elle se fera un plaisir, ce matin-là, de vous offrir le café-croissant et sera à l'écoute de vos éventuelles suggestions en matière de développement durable et d'environnement à Bottens. (nb : cette action ne concerne pas les entreprises)

Appartements à louer dès le 1^{er} mars 2009 dans l'ancien collège du Cottin

2.5 pièces, 55 m², rez-de-chaussée, sud-ouest

Loyer mensuel Fr. 1'100.-
Place de parc Fr. 80.-
Charges mensuelles Fr. 193.-
Total mensuel Fr. 1'373.-

5.5 pièces, 137 m², 1^{er} étage, balcon

Loyer mensuel Fr. 2'400.-
2 places de parc Fr. 160.-
Charges mensuelles Fr. 293.-
Total mensuel Fr. 2'853.-

5.5 pièces, 148 m², combles, balcon

Loyer mensuel Fr. 2'450.-
2 places de parc Fr. 160.-
Charges mensuelles Fr. 293.-
Total mensuel Fr. 2'903.-

Intéressé-e ?
Appelez sans plus attendre Raymonde Gyger, municipale, au 079 688 67 10

Conseil communal

Séance du 29 septembre 2008

Le poste de secrétaire laissé vacant a été repris par Mlle Céline Oyon, domiciliée à Bottens. Mlle Oyon débute son activité par une séance riche en considérations techniques et des débats qui auront duré près de 4 heures. La Municipalité a invité Régis Courdesse, géomètre, afin que toutes les explications soient fournies aux conseillers pour la révision et l'actualisation des règlements communaux à l'ordre du jour. Après un débat très nourri pour la révision du règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux, le nouveau règlement est adopté par 23 voix, une abstention et 1 avis contraire. Son entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2009. La révision du règlement sur la distribution de l'eau est moins largement débattue et le préavis est accepté à l'unanimité. Son entrée en vigueur est également prévue pour le 1^{er} janvier 2009. Les deux règlements seront remis à tous les propriétaires de bâtiment, dès validation par l'Etat. Une motion avait été lancée pour le marquage d'un passage pour piétons sur la route de Thierrens, à la hauteur de la Pierriane. L'Etat ne prévoit pas favorablement en raison du nombre insuffisant de piétons susceptibles d'utiliser ce passage.

Séance du 10 novembre 2008

En préambule, le président du Conseil, Georges Longchamp, annonce la démission de Pascal Allaz pour cause de déménagement. La Municipalité annonce la fin des travaux de mise en séparatif du réseau des eaux usées, dans le respect du budget voté par le Conseil. Le budget est également tenu pour les travaux de transformations de l'ancien collège du Cottin et les appartements seront mis en location pour mars 2009. Un 2.5 pièces et deux 5.5 pièces sont à louer. La propriété de Madeleine Bavaud est mise en vente et la Municipalité sollicite un crédit de Fr. 207'000.- pour son achat. Xavier Panchaud, rapporteur de la commission des finances, prévoit défavorablement ainsi que Brigitte Huber, rapporteur de la commission ad hoc. L'aspect financier et le côté plus émotionnel lié à cette maison située dans le cœur historique du village sont ballottés et finalement le préavis est accepté. Le triage forestier de la Menthue est composé actuellement de 10 communes et d'une Union forestière. Il couvre une surface d'environ 1'113 ha.

Un triage, c'est à la fois :

- Un découpage administratif à l'intérieur duquel le garde forestier exerce ses tâches d'autorité et d'intérêt public
- Un découpage permettant une gestion individuelle ou en commun des forêts. Différents modes d'exploitation sont possibles (avec des entreprises forestières privées / avec une équipe communale / avec une équipe intercommunale)

L'organisation future devrait viser à clarifier et à simplifier les structures en vue de la rationalisation de la gestion et de l'exploitation des forêts. Les membres du triage de la Menthue souhaitent créer un groupement forestier sous la forme d'une association de droit public. Ce genre de groupement, vivement recommandé par le canton, est une entité juridique reconnue dans la loi forestière vaudoise. La majorité de la Municipalité a choisi le degré d'intégration 4.

- Degré 4 : gestion en commun de toutes les forêts des membres du groupement par la conclusion de bail à ferme entre le groupement et chacun des membres.

Si l'adhésion à ce groupement n'est pas vraiment remise en cause, le degré d'intégration l'est plus fortement. Christian Panchaud propose un amendement pour un degré 2 d'intégration mais il est rejeté par les Conseillers qui se rallient à la proposition de la Municipalité.

Agenda 21

les premières actions à Bottens

AGENDA 21 (ou **Action 21**) est un plan d'action pour le 21e siècle, adopté par 173 chefs d'Etat lors du sommet de la terre de Rio en 1992. Après cette conférence sur le développement durable, des actions ont été menées un peu partout sur la planète à l'échelon local. En Suisse, plus de 100 Agendas 21 locaux existent déjà. Près de chez nous, Echallens, Yverdon, Essertine, par ex.

Quand ?

En 2002 : Bottens met sur pied une commission Agenda 21 composée de quatre membres appartenant au conseil communal et à la municipalité.



Quoi ?

Une commission renouvelée qui planche régulièrement sur le développement durable dans notre commune.

Que signifie vraiment « développement durable » ?

Un développement qui répond aux besoins du présent en adoptant un comportement responsable pour les générations futures et reposant sur les piliers social, économique et environnemental, à parts égales.

Qui ?

Depuis deux ans: Béatrice Métraux, Emmanuelle Schärli, Bertrand Clot, Claude Henneberger, Pascal Moullet. Mais il est question d'étoffer l'effectif.

Que font-ils ?

Ils définissent d'abord un état des lieux, et mènent une réflexion dans la trentaine de domaines relevant de la compétence communale, puis élaborent des propositions d'actions.

Dans quel domaine sont-ils actifs ?

Pour l'instant, des actions sont pressenties dans les domaines de la mobilité des écoliers, des aînés, ainsi que dans l'élimination des déchets. Mais beaucoup de petites et grandes actions pourraient être menées dans de nombreux domaines: cours d'eau, bruit, sol, trafic, chemins, projet de réseau écologique, etc.

C'est eux qui décident ?

Non. Ils font des propositions à la Municipalité.

C'est pour se donner bonne conscience ?

Vraiment pas. Jusqu'à présent, on faisait du développement durable sans le savoir. (plantation de haie, soutien de l'action des sociétés locales, évolution des méthodes de cultures par ex.). Maintenant, chaque décision peut être jugée en fonction de critères de développement durable.

Ca va encore coûter de l'argent ?

En matière de durabilité, le rattrapage peut coûter encore bien plus cher. (A Bottens, par ex. les retards pris dans l'aménagement de la mise en séparatif obèrent les finances communales.)

Y aura-t-il beaucoup d'actions ?

On l'espère. Surtout si les premières correspondent à des besoins de la population.

Comment peut-on contacter la commission ?

En téléphonant à un des membres. Toutes les suggestions seront bienvenues.

Les prochaines actions, c'est pour quand ?

Bientôt. La première est prévue le samedi 17 janvier 2009.

PREVOIR GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT!

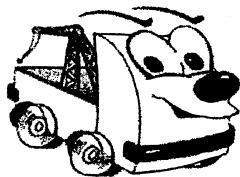
Texte et photo : Pascal Moullet

A vos agendas !

La 2^{ème} édition de la fête
de la patate aura lieu
le samedi 12 septembre 2009.



Transports-Terrassement



Ruchat Philippe

Conducteur d'engins de terrassement
Génie civil - Transports
Grue 9.6 m - Grappin

Bureau 021 881 55 75

Fax 021 882 21 40

Natel 079 439 44 47

1041 Bottens



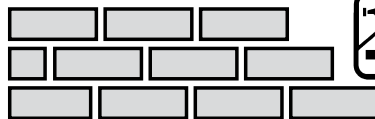
Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas – 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39

Patrick SCHMALZ

ENTREPRISE GÉNÉRALE 1041 Bottens
☎ 021 881 58 12



✦ Maîtrises fédérales

Sébastien ALLAZ
Dominique RIME

Michel Rime SA

- Ⓜ Chauffage
- Ⓜ Sanitaire
- Ⓜ Conduites en fouilles

Ch. de l'Arzillier 3 1040 Echallens Tél 021 881 11 70 Fax 021 882 10 57

Sociétés de Bottens

Sous l'impulsion de quelques sociétés, la Municipalité a réuni ces dernières le jeudi 6 novembre à la salle du Conseil. Plusieurs sujets figuraient à l'ordre du jour. Actuellement deux points sont connus.

- Dorénavant, les dates primordiales des Sociétés sont bloquées systématiquement par la Municipalité.
- Une assemblée annuelle (printemps) est programmée avec un membre de la Municipalité et convoquée par cette dernière.

Dans nos familles

Etat civil au 5 septembre 2008



NAISSANCES

Perez Outeirino Mathis, né le 01.08.08
fils de Outeirino Cardero Lorena et Perez Lago José Luis

Grivet Laly Eva Jeanne, née le 25.09.08
fille de Stéphanie et Jean-Jacques

Frey Lowen, née le 12.11.08
fils de Althaus Sophie et Frey Michael



MARIAGES

Aschilier Céline et Terrapon Michaël, le 29 août 2008

Althaus Sophie et Frey Michael, le 26 septembre 2008

Aeschlimann Françoise et Wylér Otto, le 3 octobre 2008



DECES

Azer Yvonne, décédée le 14.09.2008

Koleff James, décédé le 02.11.2008

Le Mouvement juniors du Centre

L'AC Milan, Liverpool FC, Le Real de Madrid. Voici quelques noms d'équipes qui nous viennent à l'esprit lorsque nous parlons de football.



Personne, ou presque, n'a entendu parler de l'US Plaiseau, de Brimsdown Rover ou de l'US Saint-Henri. Et pourtant... Ce sont dans ces petits clubs que Thierry Henry, David Beckham et Zinédine Zidane ont découvert les plaisirs du foot.

Alors que la Champion's League n'était pour eux qu'un rêve de gosse, des entraîneurs anonymes et motivés leur ont patiemment enseigné les rudiments des passes, des shoots, des amortis.

Peut-être qu'aujourd'hui, parmi les 200 enfants qui jouent dans les 10 équipes du Mouvement du Centre, se trouve un futur ballon d'or? Peut-être que dans 15 ans, Le FC Bottens sera associé à un vainqueur de la coupe d'Europe? Ce mouvement junior, qui regroupe les clubs de Bottens, Poliez-Pittet, Cugy, Froideville et Villars-Tiercelin, permet à tous les jeunes dès 11 ans, d'apprendre les bases de ce sport. Suivant leur âge et leur niveau, les entraînements ont lieu entre 1 ou 2 fois par semaine en vue de préparer les matchs du samedi.

Si votre enfant est né avant 1997, des écoles de foot sont organisées à son attention. Pour le club de Bottens, celle-ci se déroule les samedi matin à 10h30, sur le terrain communal.

Depuis quelques années, Monsieur Salvatore Ferrajoli ne compte ni son temps ni son énergie pour essayer de faire progresser nos équipes. Son rôle de responsable technique lui sied comme un gant et c'est un plaisir d'entendre son inimitable accent italien motiver, replacer, conseiller ses poulains. Avec son équipe d'une quinzaine d'entraîneurs, ils mettent tout en œuvre pour transmettre leur envie et leur passion de ce sport à la relève de nos clubs, en espérant que leurs efforts ne soient pas vains et que longtemps encore les rires des enfants et les encouragements des parents égaient les bords du terrain communal.

Les mots du foot... enseignés par les Juniors

Aujourd'hui, ils nous expliquent le sens du mot: « hors jeu »

« C'est quand on est trop près du gardien » (Mathieu)

« C'est quand on fait la carotte et qu'on n'a pas le droit » (Dylan)

« C'est quand on fait une passe à un copain, et qu'il n'y a pas de méchant entre nous et le copain, et qu'il reçoit le ballon et qu'il marque, alors l'arbitre siffle hors jeu » (Laurent)

« Je sais pas... Faut demander à mon papa, c'est lui qui me dit quand je [le] suis » (Raphaël)

Pour tout renseignement:

Salvatore Ferrajoli, responsable technique: 079 621 43 34

Christian Panchaud, président du FC Bottens: 079 679 77 84

Moreno Aita, entraîneur école de Foot Bottens: 079 271 26 55

FERBLANTERIE COUVERTURE



PHILIPPE BAVAUD Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES

PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS

TÉL. 021 881 50 60
NATEL 079 412 25 48

Un café de rêve

Mise à disposition de machines à café
pour vos manifestations



Armbruster
Ingrid & Denis



Ch. du Ru 10
1041 Bottens

Tél. 021 882 14 54
Tél. 079 521 55 10



Fitness Panchaud

Philippe et Emmanuelle Burkhardt

La Louye, 1041 Bottens

Tél./Fax: 021 881 16 08 – www.fitness-panchaud.ch

Construire Transformer Rénover

Un seul partenaire pour tous vos travaux

Pierre-André BONJOUR Sarl
Chemin du Cottin
1041 BOTTENS

Tél. / Fax: 021 881 42 50

Natel: 079 436 73 21

E-mail: pabonjour@bluewin.ch

Plâtrerie Peinture
(intérieur et extérieur)

Maçonnerie

Carrelage

Sanitaire

Parquet et sol flottant

Clé de Sol et groupe théâtral

La clé de Sol et le groupe théâtral nous ont présenté un spectacle varié et enjoué lors de leurs soirées de novembre dernier. Après le passage du chœur d'enfants applaudi chaleureusement par un public attendri, la Clé de Sol a interprété avec allant une dizaine de chants sur le thème des métiers. La troupe de théâtre, quant à elle, s'est éclatée dans une pièce pleine de bons mots et de rebondissements: « Un sacré dimanche » de Lionel de Messey.

*Agnès Fivat
Photos: Patricia Riva*



Ski Club Bottens

Hiver neigeux, hiver heureux !

Après une saison d'été un peu chamboulée par la météo, le Ski Club est maintenant prêt à regimber sur les skis, snowboard ou tout autre engin permettant de dévaler les pentes enneigées. Le menu est – comme chaque année – très copieux.



Jugez plutôt :

Sorties « glisse » avec école de ski pour les 8-15 ans

20 décembre, 18 janvier, 7 février et 28 mars.

Camp de ski des Juniors

à Finhaut du 26 au 31 décembre.

Sortie « fondue » (journée de ski en famille avec grande pause fondue à midi) : samedi 10 janvier.



Descente aux flambeaux (demi-journée de ski en famille, repas et descente à la lueur des flambeaux) : samedi 31 janvier.

Ski & tobogganing

(demi-journée de ski en famille et luge sur de grosses bouées) : dimanche 1^{er} mars.

Sortie en raquettes

(petite randonnée et repas de midi au sommet) : samedi 21 mars.

Week-end ski & spa (profitez des pistes et des bains d'Ovronnaz) : 14 & 15 mars.



Si vous n'êtes pas membre mais que ce programme vous titille, n'hésitez pas à nous mettre à l'essai : venez participer à une sortie sans engagement afin de vous faire une idée. Nos sorties avec école de ski ainsi que le camp des Juniors sont un moyen idéal pour faire progresser vos enfants rapidement. Parfait avant les camps scolaires où il convient de se montrer sous son meilleur jour... Toutes les autres sorties sont placées sous le signe de la famille et de la convivialité. Ski

en groupe ou en individuel, repas chaleureux et bonne humeur: tous les ingrédients sont réunis pour vous faire passer une excellente journée.

Que vous soyez une famille nombreuse, monoparentale, célibataire, jeune, vieux ou autre: vous trouverez toujours au Ski Club une équipe prête à rigoler!

Un dernier mot: le Ski Club ne fait pas de compétition! Nos piquets de slalom prennent la poussière depuis quelques années au fond de notre local!

Alors pas de souci: tout le monde a le niveau pour se joindre à nous (certains participent à la descente aux flambeaux sans savoir skier: en luge!).

Toutes les infos
et le programme sur
www.skiclubbottens.ch

A bientôt!



Société de Gymnastique de Bottens B. P. 39 – 1055 Froideville

Notre Société est à la recherche de:

1 monitrice de plus de 18 ans pour animer un cours de Hip Hop destiné à des filles (4^{ème} à 6^{ème} primaire), le mercredi de 18h00 à 19h00, sauf vacances scolaires.

Dynamisme, bonne humeur, joie de vivre, créativité et intérêt pour la vie associative sont **INDISPENSABLES!!!**

Coordonnées:

Présidente: Madame Ariane Corbaz
079 574 12 01
a.corbaz@citycable.ch



Responsable Jeunesse:
Madame Séverine Caillet
079 377 50 88
sev.caillet@bluewin.ch

Paroisse réformée de la Haute Menthue



En cette fin de novembre, la paroisse toute entière s'apprête à fêter Noël, avec tous les chrétiens qui voudront bien se joindre à elle. Un premier évènement prend place le 30 novembre, premier dimanche de l'Avent. A 17 h 00, au temple de Villars-Tiercelin, un concert d'orgue, par Damien Savoy qui accompagnera un collègue musicien. A l'issue du concert, un cortège aux flambeaux parcourra les rues du village et viendra mettre le feu à un grand bûcher préparé par les bûcherons de l'endroit. Après un moment de recueillement, petits et grands pourront faire fondre de la guimauve sur un petit feu, se désaltérer avec un vin chaud ou du thé à la cannelle et déguster quelques tranches de cake.

Le 12 décembre, à 19h00, à l'église catholique de Poliez-Pittet, la fête de l'Avent des enfants de nos villages suivra un moment de bricolage et un goûter. Invitation à toute la population.

Le 24 décembre, à 18h00, au temple de Dommartin, un arbre de Noël des familles permettra de préparer la Fête de Noël avec les enfants. Et une veillée de Noël, à 23h00, réunira les paroissiens à Poliez-le-Grand.

Le 25 décembre, le culte de Noël aura lieu au temple de Bottens, à 10h00, autour d'un grand sapin. Les cultes de fin et de début d'année auront lieu le 28 décembre 2008 à 9h15 à Montaubion-Chardonney et le 4 janvier 2009 à 10h30 à Villars-Tiercelin.

Le Conseil paroissial est toujours à la recherche de nouveaux conseillers et conseillères pour la législature commençant au printemps 2009 et il attend impatiemment vos offres et propositions. Et la paroisse vous souhaite à toutes et à tous, petits et grands, de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année, et beaucoup de bonheur pour le millésime 2009.

Sylviane Perrin

Echos de la paroisse catholique St Etienne

Au revoir Père Jacques Cornet, bonjour abbé Bernard Schubiger

Le 13 septembre dernier, les paroissiens de l'Unité Pastorale du Gros-de-Vaud, se sont rassemblés en l'église d'Echallens pour la messe d'au revoir pour le Père Jacques Cornet. Après plus de huit années passées, c'est avec regret que le Père Cornet a quitté notre communauté et notre région qu'il aimait tant, pour rejoindre celle de Payerne. Samedi 8 novembre, les paroissiens étaient à nouveau rassemblés pour accueillir leur nouveau prêtre, l'abbé Bernard Schubiger. Issu d'une famille catholique, l'abbé Bernard, est né en 1957 à la Tour-de-Peilz (où il a encore ses parents) dans un milieu plurilingue et au sein d'une fratrie de trois sœurs et frère, dont un jumeau.

A l'adolescence, le désir de servir Dieu est plus fort que tout. L'appel viendra cinq ans plus tard, il entre alors au séminaire. Ordonné prêtre le 20 septembre 1986, il va exercer son ministère dans les paroisses de Châtel-Saint-Denis, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Nyon. Oubliez les « Monsieur l'abbé » ou « Monsieur le curé », en l'appelant tout simplement « abbé Bernard », vous aurez droit à son chaleureux sourire. Avec la redistribution des fonctions, il a repris de l'abbé Jean-Jacques Agbo la responsabilité de notre paroisse.

L'abbé Bernard est heureux d'exercer son ministère au service des paroisses de l'Unité Pastorale du Gros-de-Vaud, décanat Saint-Claude et se réjouit de vous accueillir à la cure d'Echallens pour un brin de causette, un café ou avec Mesdames Nicole Mikami et Thérèse-Aimée Kaufmann au Secrétariat décanal.



Triptyque « Le Mystère de l'Incarnation » du peintre Louis Rivier

Nous avons eu l'honneur d'accrocher dans notre église une œuvre d'art majeure du peintre et verrier suisse Louis Rivier (1881-1963) : « Le Mystère de l'Incarnation ».

Cette œuvre, mise gracieusement à disposition par la famille Rivier pour une longue durée, permet de mettre plus en relief la place de l'œcuménisme dans notre paroisse puisque la décoration du temple voisin, a été réalisée en 1947 également par Louis Rivier. Ce triptyque non daté, mais situé par les enfants de l'artiste vers 1956, se présente sous forme de deux panneaux latéraux de 250 x 70 cm et d'un panneau central de 250 x 150 cm.

Vous trouvez sur place un petit fascicule qui vous donne tous les renseignements sur la conception de cette magnifique œuvre d'art.

Alain Panchaud, président de paroisse

Le Tatze se rebiffe

Voici l'histoire d'un singulier personnage du Gros de Vaud que nous a rapportée Monsieur Gilbert Garzoni, habitant de Bottens. Vous y trouverez avec plaisir de nombreuses expressions propres à notre patrimoine culturel linguistique, dont nous lui laissons la responsabilité de l'orthographe. Si vous aimez les histoires du terroir, vous aurez sans doute plaisir à lire son livre «Petites anecdotes du Gros de Vaud.» que vous pouvez lui commander au prix de 20 fr. au tél. 021 881 26 08

Le Tatze, brave gaillard, tire un peu la guibole, crâne dégarni, la petite soixantaine bien enveloppée, bedonnant, bretelles tenant haut le pantet, le nez gros, au bout rougeâtre tournant au violet par soleil couchant... Y dit que son avoine lui a coûté cinquante mille balles !

C'est vrai qu'il a la garguette un peu pentue, notre Tatze! Et pis, y boit en Suisse, ce tête-dzeneuille, pas question de partager trois décis! Ah non, un vrai grapia ! Y risque trop d'y perdre! Mais alors quel beau boire, le Tatze: coude à l'équerre, menton haut et regard franc! santé! Conservation! Les yeux droits dans les yeux du copain et hop, y s'en jette encore un! « C'est pour oublier sa bedoume de femme » qui dit quand il a son chargement.

On l'appelle le Tatze, ça vient peut-être de tacère (taire) d'origine gallo-romane, parce que de sang froid, « botus et mouche cousue » comme dirait l'un des Dupont de Tintin. Et alors, pour un pair de temps, le Tatze disparaît. Et tout par un coup, le revoilà qui se rapplique chez le Loyon et re-départ, remet en piste et alo-là, après avoir rafoncé sa troisième topette de blanc, c'est la batoille et que- queuille, qu'on ne peut plus l'arrêter! Et pis, quand il lui vient le vin mauvais et y cherche des noises, le patron intervient: « Anselme, qu'il lui dit, y te faut aller pieuter sinon ta femme va te foutre une trivaste. »

Alors le Tatze se renfrogne, paye en zmottant, réajuste ses tsausses, pousse deux ou trois regotsées, fout le camp, fait deux cents mètres, s'arrête à la bifurcation, hésite, branle un peu, quart de tour à gauche et... départ pour le Buffet de la gare. Ce soir-là, il la tient sa biture: trois pas en avant, deux de côté, il arrive chez lui. « Quelle vergogne, Anselme » qu'elle lui dit sa Louise de femme. « C'est maintenant que tu rentres et plein comme une barrique, espèce de taborgneau ! » Elle lui a foutu une de ces agnafées, de sorte, que cette fois, au lieu de monter dans sa chambre, y s'est mis à bocquer dans la cuisine...

Et d'un coup, crénon de sort, la moutarde lui monte au nez, y refout le camp au Buffet. Le patron allait fermer. « Tu sais Polet, qui dit au bistrotier, je n'en peux plus, elle me boit le sang ma vieille. Je vais foutre la baraque en l'air! » « Non, Anselme, fais pas ça » qui lui dit le Polet: « Va chez le gapion (un gendarme, un bon type un peu potu) et tu lui dis que tu viens te plaindre

pour maltraitance conjugale, c'est comme ça qui dit le Curieux (le Juge), qu'elle te fout des tabassées pour un rien» Le Tatze, rouge de colère: « C'est vrai ça! Si on peut plus même boire un verre sans se faire astiquer! T'as raison, Polet, je vais lui dire comme tu dis.» Y va tout droit chez le gapion et y sonne au commissariat. Voilà le gapion qui lui ouvre. «Ma femme me roille» qui lui dit le Tatze. «Ah, mais c'est que t'es remet sur Soleure, Anselme!» et il l'a foutu direct au nyouf sans autre forme de procès. «Y te faut d'abord cuver ton vin!» qui lui a dit le gapion et il l'a cotté dans une cellule. «Et pis, si t'as envie de pisser, t'as qu'à gueuler!

Gilbert Garzoni

Petites anecdotes
et faits divers
du Gros-de-Vaud

elle bocque

Fr 20.- s/fact,
 port compris
 s'adr. à Gilbert Garzoni
 1041 Bottens




Marilou
 Coiffure Dame & Monsieur

Heures d'ouverture

Mardi: 9h-18h Jeudi: 9h-18h30 Vendredi: 8h30-18h Samedi: 8h-15h

////////////////////// Tél. 021 881 21 89

OSCAR TZAUT



ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

1041 BOTTENS
 Tél. + fax 021 881 28 17 - Natel 079 63715 64

PANCHAUD BATI S.A.R.L.
 Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue 1041 Bottens

Fax + tél. 021 881 16 79
 Natel 079 355 40 33

Késako ?

Késako ? ou Qu'est-ce que c'est ? Un nouveau jeu avec photos, soyez perspicaces. Ce qu'il y a de bien avec le késako, c'est qu'il incite bon nombre de nos concitoyens à ouvrir l'œil pour découvrir leur village sous un jour nouveau, pour débusquer le petit détail qui fait l'originalité d'une façade, d'un monument, d'un bâtiment.



Pas besoin de longues explications donc, dites-nous simplement où se trouvent cette ouverture. Si vous avez trouvé, faites-nous parvenir votre réponse par carte postale jusqu'au 10 mars à: Journal Contact Agnès Fivat, La Maréchaussée 8 – 1041 Bottens. Les gagnants seront publiés dans le prochain numéro.

Alain Panchaud

Labyrinthe de Bottens

Ne croyez pas que parcourir un labyrinthe est une marche rectiligne. A croire que l'on exécute des pas de danse, en avant, en arrière, de côté, demi-tour, etc. Il nous arrive aussi de tourner en spirale comme la coquille d'un escargot. C'est précisément le thème qu'a choisi la famille Siegenthaler pour créer leur 8ème réalisation. Si l'escargot laisse une trace après son passage, cette année, certains croisements de chemins portaient eux aussi des traces de spray, histoire de se repérer...

Si vous avez trouvé les six postes, vous faites peut-être partie des heureux gagnants. Augustin Contesse, Grand-Rue 100, 1110 Morges (1^{er}), Famille Bernard, rue du Grey 40, 1004 Lausanne (2^{ème}) Christiane Laurent, rue du Tribunal Fédéral 7, 1005 Lausanne.

Ce printemps, malgré une météo capricieuse, les grains et les tubercules ont pu atteindre leur maturité sans trop de dégât. Les fleurs et les citrouilles étaient comme d'habitude, fidèles au rendez-vous.

Brigitte Caboussat

Chronique du bon vieux temps

Le four à pain

En 1923, Bottens entre définitivement dans l'ère moderne: on inaugure dans les sous-sols de l'ancienne épicerie Bertone un four à bois amélioré avec gueulard. Le maître des cérémonies, le boulanger Pittet, grand-père d'Hervé, a pignon sur rue dans une moitié de l'ex-épicerie Bertone. A cette époque, les dames paysannes lui confient, toujours en précisant moult exigences alambiquées, la cuisson de leurs gâteaux. En 1942, le boulanger traverse le carrefour et installe une merveille technologique: le four à bois à chauffage indirect. L'exploitation de cette boulangerie s'achèvera en 1966. On raconte que lorsque le boulanger retirait le pain du four, il arrivait malencontreusement que le manche de sa pelle (en vaudois: la pâla) soulève les jupes des dames. On raconte aussi que ce regrettable incident n'était pas forcément fortuit! Avant les années 20, c'était le fournier qui cuisait le pain préparé dans chaque ménage.

Voici quelques éléments d'archives relatifs au four banal, situé route de Poliez-le-Grand, à côté de feu le poids public et grand responsable du rétrécissement du trottoir à cet endroit.

Le dit jour la Municipalité a délibéré que ceux qui devront faire au four devront avoir mis le feu pour la première fournée à six heures du matin, à ce défaut seront à l'amende de cinq Batz (PV Muni 27.01.1823) (ndlr: Une livre vaut 10 batz et le batz vaut 100 rappes!)

On a misé pour les fournées. Attribué à Claude Dupraz. Il ne pourra faire que deux fournées par jour, les deux derniers jours de la semaine (PV Muni 02.01.1824)

La Municipalité a fixé à un franc d'amende par propriétaire, pour chaque fois qu'ils feront au four de la commune pour la quatrième fournée du même jour (PV Muni 16.03.1858)

Il est décidé d'écrire à Monsieur V. maître fumiste à Vevey pour refaire le four au système dit pierres réfractaires, de déléguer les municipaux François et Daniel Tzaut pour aller s'entendre avec lui à Lausanne. Ecrire à Monsieur le Syndic de Bursinel pour demander des renseignements sur le four de leur Commune qui a été reconstruit dernièrement en pierres réfractaires. (....) (14.01.1881)

(...) le four aura 2 mètres 50 centimètres de longueur et un mètre 90 centimètres de largeur (08.03 1881)

Conditions sous lesquelles la Municipalité de Bottens met au concours la construction du four de la Commune par soumissions (....)

art.4: le four devra être construit en pierres réfractaires portant le nom de Alfred Terrassier à Tain (Drôme), toutes celles non revêtues de cette étiquette seront refusées. La Municipalité se charge de les faire voiturer dès la gare de Lausanne.

art 5: les pierres sous le dallage devront au moins avoir 12 centimètres d'épaisseur.

art 6: la fermeture devra être en fonte au nouveau système

art 7: il ne sera accordé à l'entrepreneur que 10 jours pour le construire, dès qu'il sera avisé que l'ancien est débarrassé (16.03.1881)

Ensuite de publication d'affiche il est exposé en mise publique pour sécher les fruits au four communal (22.09.1884)

Il est décidé de faire payer la finance de 20 centimes à ceux qui feront au four la troisième cuite et par contre de donner 50 centimes à ceux qui feront à la première le lundi matin (01.12.1884)

Nomination du régisseur du four (...): il devra arranger les fournées de sorte que le four ne soit pas fermé pendant plusieurs jours et qu'ensuite il y ait encombrement. Il devra tenir un carnet à la disposition du public où chacun devra s'inscrire, prenant à tour de rôle et marquer le nombre de pains qu'il veut faire. Il devra produire ce carnet à la Municipalité chaque fois qu'il en sera requis. (02.01.1891)

Il est défendu de faire plus de 2 fournées par jour (09.01.1893)

En 1894, Bottens comptait selon la statistique militaire 5 fours banaux (02.05.1894) Il est interdit de laisser introduire un rabloz en fer dans le four (07.01.1895)

La Municipalité nous fait savoir que notre vieux four ne sert à rien et se détériore (..) il y a belles lorettes que les 2 cheminées trapues de cet antique immeuble ne fument plus. Si nos grands-mères ont passé de beaux moments quand elles «faisaient» au four, nos modernes ménagères haussent les épaules et sourient de la naïveté des aïeules. Monsieur le syndic propose de démolir complètement la fournaise et de faire du tout un réduit pour remiser les pare-neige. (...)



M. Emile Burckhalter parle en automobiliste convaincu que cette construction est un danger public et propose de la raser. L'assemblée n'est pas d'accord et vote à une grosse majorité le préavis municipal (PV conseil général 27.12.1930) Il est décidé de mettre en soumission pour la démolition de la cheminée et de la fournaise du four communal. (16.03.1931)

Pascal Moullet

Qui sont nos annonceurs ?

Romandie Immobilier, Claudia Cardoso, courtière indépendante



Lorsque j'ai sonné à la porte de la maison de Claudia Cardoso, par un après-midi de novembre morose, j'ai eu la surprise de me trouver face à une belle jeune femme au sourire chaleureux et à l'accueil généreux. Originnaire de Pully, elle habite Bottens depuis un an et demi. Elle, qui aime les beautés du lac, dit avoir trouvé ici un style et une qualité de vie qui lui conviennent. Elle apprécie la simplicité des rapports humains, loin de l'anonymat des villes. Elle aime le calme et les balades que lui offre la région.

Claudia Cardoso connaît un parcours professionnel atypique puisqu'elle travaille sept ans dans l'horlogerie de luxe avant de bifurquer dans l'immobilier. Elle se forme à l'USPI Vaud (Union Suisse des Professionnels de l'Immobilier) dont elle apprécie l'éthique et la qualité des cours. D'abord dans une petite agence, puis dans un grand groupe immobilier, elle travaille six ans sur la Côte et la Riviera, marchés qu'elle connaît bien.

Aujourd'hui, courtière professionnelle indépendante, installée à Bottens, elle s'attache à développer son activité plus particulièrement dans le Gros de Vaud ainsi que dans la région d'Yverdon. Basé sur les piliers du savoir-faire et de la connaissance du marché, son statut actuel d'indépendante lui confère la flexibilité d'offrir des prestations « sur mesure » visant à répondre aux différents besoins et désirs de ses clients. Passionnée par son métier, elle attache une importance capitale à fournir un service professionnel, de qualité, à la hauteur des attentes de sa clientèle.

N'hésitez pas à faire appel à notre annonceur. Vous apprécierez sa gentillesse et ses précieux conseils ou visitez son site : www.romandieimmobilier.ch

Agnès Fivat



PROPRIÉTAIRE, DÉSIREZ-VOUS VENDRE VOTRE BIEN IMMOBILIER ?

Dans votre commune, une courtière professionnelle indépendante vous propose son savoir-faire et son expérience.

Site internet : www.romandieimmobilier.ch
Ch. des Planchettes 1 – 1041 Bottens
Tél. 021 882 40 42 – Mobile 079 789 85 06

Liste des manifestations 08-09

2008

Décembre	7	loto mouvement du centre
	27	match aux cartes Clé de Sol
	31	Nouvel-An jeunesse

2009

Janvier	10	verrée de l'An neuf
	17-18	loto FC Bottens
	24	karaoqué jeunesse

Février	7	tournoi de foot en salle
----------------	---	--------------------------

Mars	13	loto gym dames
	28	soupe de Carême

Avril	24	dîner de soutien FC (éventuellement changement de date)
--------------	----	--

Mai	21	kermesse
------------	----	----------

Septembre	12	fête de la patate
------------------	----	-------------------

Novembre	8	kermesse catholique
	14-20-21	soirées Clé de Sol
	27-28-29	marché de Noël

Décembre	27	match aux cartes Clé de Sol
	6	loto Mouvement du Centre



Auberge de l'Ecusson Vaudois 1041 Bottens

Restauration soignée • Carte de saison • Menu du jour
Tél. 021 881 13 46 – Prisca Ecoffey et Aline – Alexandre Hutter, au fourneau

Sociétés de Bottens

Association des paysannes vaudoises

Florence Deschenaux,
responsable pour Bottens 079 606 06 38
Marlène Martin, présidente,
Froidesville 021 881 13 70

Clé de Sol – chœur mixte et théâtre

Sylvianne Bailly, présidente 021 881 65 83

FC Bottens

Christian Panchaud, président 021 881 46 64

Mouvement du Centre (juniors foot)

Jean-Pierre Hugentobler,
président, Savigny 079 639 09 84

Société de Gymnastique de Bottens

Jeunesse et dames

Ariane Corbaz 079 574 12 01
présidente a.corbaz@citycable.ch
Séverine Caillet, 079 377 50 88
responsable jeunesse ser.caillet@bluewin.ch

Gym douce

Denise Henneberger,
responsable 021 881 16 85

Gym tonic

Gladys Bober, responsable 021 881 12 66

Jeunesse

Cédric Panchaud, président 079 414 97 42

Jumelage

Claudio Frapolli, président 021 883 02 90

Journal Contact

Agnès Fivat, rédactrice en chef 021 881 16 28

La Bottanaise club de pétanque

Xavier Panchaud, président 021 881 57 90

Paroisse catholique

Abbé Bernard Schubiger 021 881 12 77
Abbé Jean-Jacques Agbo 021 881 12 11
Secrétariat décanal, Echallens 021 882 22 52
Alain Panchaud, président 021 881 35 32
Joseph Ecoffey, vice-président 021 881 18 00

Paroisse protestante

Christophe Verrey,
Pasteur, Poliez-le-Grand 021 881 12 74
Jean-Samuel Guex, président
du conseil paroissial 021 881 21 80

Culte de l'enfance

Christophe Verrey,
Pasteur, Poliez-le-Grand 021 881 12 74

Chœur mixte catholique Saint-Etienne

Anita Allaz, présidente 021 881 39 66
Françoise Kissling, directrice 021 881 40 76

Soleil d'automne, les aînés

Louissette Gindroz, responsable 021 881 16 09

Ski Club Bottens

Stéphane Sauvageat,
président Villars-Tiercelin 021 903 40 32

Volleyball club BOPP

Marie-José Liechti,
présidente, Poliez-Pittet 021 882 18 55

Volley-détente mixte

Nicolas Porchet, responsable 079 635 50 32

Société d'attelage

Carole Nicod 079 430 94 58
Florence Nicod 079 287 68 14
Laetitia Nicod 078 629 01 85

Adresses utiles

Conseil communal

Président	Georges LONGCHAMP	021 882 14 15
Vice-Président	David BAILLY	079 212 85 47
Secrétaire	Céline OYON	021 881 18 34

Municipalité

Syndic	Jean-Paul GUIGNARD	021 881 29 31
Municipaux	Raymonde GYGER	021 881 48 93
	Béatrice MÉTRAUX	021 881 32 42
	Pierre NICOD	021 881 32 13
	Philippe RUCHAT	021 881 55 75
Greffe	Tous les jours de 8 h à 11 h	021 881 15 41
	Mardi, mercredi, jeudi de 14 h à 16 h	
	E-mail: bottens@citycable.ch	Fax 021 882 22 36
	site internet: www.bottens.ch	
Boursier	Fabrice BOBER	021 881 12 66
	(Bureau ouvert lundi de 19 h à 20 h)	
Employé communal	Claude-François LONGCHAMP	021 881 25 17

Etablissement

secondaire Echallens

Etablissement

secondaire Poliez-Pittet

Groupement primaire

Bottens

Commandant du feu

Justice de Paix

Salle paroissiale

Congélateur

Déchetterie

Horaires

Pierre-Yves MEYLAN, Directeur 021 886 10 41

Philippe VIDMER, Directeur 021 886 32 10

Philippe VIDMER, Directeur 021 886 32 10

Sébastien ALLAZ 021 881 60 79

Rue du Lac 2 – 1400 Yverdon 024 557 65 35

Anita ALLAZ (réservations) 021 881 39 66

Mireille AESCHBACHER 021 881 55 75

Pierre NICOD 021 881 32 13

Samedi de 10 h - à 12 h
et mercredi de 18 h 30 à 19 h 30

Rédaction Contact

Agnès FIVAT, rédactrice 021 881 16 28

E-mail chez Patricia RIVA journalcontact@bottens.ch

Refuge

Mireille AESCHBACHER, intendance 021 881 55 75

Grande salle

Maria DE PINHO, conciergerie 021 801 09 41

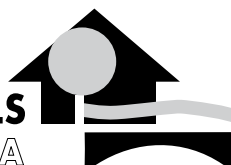
Agence intercommunale

Marie NOBS 021 886 12 80

d'assurances sociales (AIAS) Grand-Rue 7 - 1040 Echallens Fax 021 886 12 81

Entreprise
en bâtiment,
travaux public

P.Y. PITTET & FILS
CONSTRUCTION SA



1041 Bottens VD

Tél. 021 886 37 40
Fax 021 886 37 41



IMPRIMOFFSET BORDIN SA

Une imprimerie à votre écoute
et proche de chez vous!

Tél. 021 881 45 40

Fax 021 881 53 84

E-mail: bordin@bluewin.ch

1042 ASSENS

Ernest TZAUT & Fils

Transports – Terrassements

Rue de l'Ancien Four

1041 Bottens – VD Suisse

Tél. 021 881 18 57 – Natel 079 411 33 23



Quand partenariat rime avec confiance

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège

Rte St-Germain 3
1042 Assens

Tél. 021 886 06 06
Fax 021 886 06 07

Agence

Rte de Lausanne 10
1033 Cheseaux

Tél. 021 847 00 47
Fax 021 847 00 48

Agence

Rue du Centre 21
1023 Crissier

Tél. 021 632 54 54
Fax 021 632 54 55

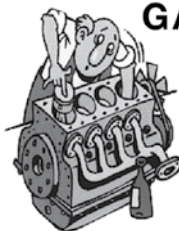
www.raiffeisen.ch/assens

RAIFFEISEN

MepMonge & Partners S.a.r.l.
1994-2004Etanchéité des réservoirs, piscines
Réfection des bétons, terrasses et balcons
Revêtement de sol sans joints
Joints sur éléments préfabriquésChemin des Planches
1041 BottensPETITE ENTREPRISE = PETITS PRIX
DEVIS GRATUITTél. 021 881 29 70
Fax 021 881 63 31
Natel 079 446 17 70

www.mep-etancheite.ch

E-mail: mongepartners@freesurf.ch

Bernard Demierre
1041 BottensTél. + Fax 021 881 20 19
Natel 079 606 34 50**GARAGE DES CHAMPS**Réparations toutes marques
Préparation pour expertise
Dépannage
Test pollution + dieselPierre Martin
"dit le Moine"
079 435 12 90*Nouveau à Bottens !* **Le Moine**
Boissons du Gros-de-Vaud Sàrl

Choix de vins • Bière • Minérales • Alcool fort

Livraison à domicile • Manifestations • Dégustation de vins sur demande

Rte de Lausanne - 1041 Bottens - Tél. et Fax 021 646 64 81



Georgette Ruch

Prêt-à-porter



Echallens

ESPACE
H O M M E*Bertrand Clot*

Maîtrise fédérale

Gypserie
Peinture
Papier peint
MoquetteLa Carnassière
1041 BOTTENS
Tél. 021 881 42 84
Fax 021 881 47 26